



Corinne Lepage : deux poids, deux mesures...

Sauvons Le Climat

23 avril 2016

Madame Corinne Lepage attaque EDF au nom du canton de Genève pour mise en danger d'autrui et pollution des eaux¹ du fait de l'existence même de la centrale du Bugey. De son côté, la Ministre allemande de l'Environnement, Madame Barbara Hendricks exige que la France ferme Fessenheim et Cattenom.

Si les dangers encourus par le canton de Genève sont tout à fait virtuels puisqu'il n'est fait état d'aucun dommage précis dans la plainte, « Sauvons le Climat » estime que les dangers de la pollution provenant des centrales à charbon et lignite² de la Ruhr sont, eux, bien réels (car, c'est bien connu, les nuages de pollution ne s'arrêtent pas aux frontières) et sont la cause de décès prématurés pour les habitants du Nord Est de la France et de la région parisienne : l'Université de Stuttgart estime en effet à 1000 par an le nombre de décès annuels en France dus aux émissions par les centrales à charbon allemandes³. Ces valeurs sont confirmées par l'Agence Européenne de l'environnement dans son étude de 2015⁴.

« Sauvons le climat » a pensé, naïvement peut-être, que Maître Lepage, qui paraît si soucieuse de la bonne santé des Genevois, le serait encore plus de celle de ses compatriotes. Nous lui avons donc demandé son aide (http://www.sauvonsleclimat.org/docs/Lepage/Lettre_a_Corinne_Lepage.pdf) afin de porter plainte contre la République Fédérale d'Allemagne pour qu'elle interdise la poursuite de l'activité de ses centrales au charbon et lignite, polluantes.

Dans sa réponse (http://www.sauvonsleclimat.org/docs/Lepage/Reponse_Lepage.jpg), elle nous fait savoir qu'une procédure pénale contre un Etat est irrecevable, renseignement utile, mais nous fait savoir qu'elle ne peut nous être d'aucun secours... Instruite par son expérience comme avocate du canton de Genève, elle aurait pu nous conseiller de poursuivre les compagnies allemandes de production d'électricité qui utilisent des combustibles fossiles dans leurs centrales plutôt que l'Etat Fédéral.

Maître Lepage nous recommande de nous adresser à un avocat allemand.

Nous pouvons bien sûr nous étonner :

- qu'elle puisse être utile au Canton de Genève sur un sujet environnemental quand il attaque EDF, entreprise française,
- et qu'elle ne puisse être d'aucun secours quand une association environnementale française, comme « Sauvons le climat », la sollicite sur un autre sujet environnemental, touchant la France, et résultant d'activités d'entreprises allemandes d'électricité présentant un réel impact sanitaire et objectivement polluantes.

Et ne devons-nous pas nous étonner qu'une ancienne députée européenne française, également ancienne ministre de notre République, ne se montre pas plus soucieuse de risques avérés touchant ses compatriotes que de risques supposés, en écho à de fumeuses tactiques électorales d'un Canton⁵ suisse ?

¹ On peut s'interroger devant les risques pour Genève d'une pollution éventuelle qui aurait lieu à 100 km en aval.

² Le lignite est un mauvais charbon, particulièrement nocif en ce qui concerne le risque climatique.

³ Preiss P, Roos J & Friedrich R (2013). Assessment of Health Impacts of Coal Fired Power Stations in Europe. Report commissioned by Greenpeace Germany. Institute for Energy Economics and the Rational Use of Energy (IER), University of Stuttgart, Germany

⁴ Air quality in Europe: <http://www.eea.europa.eu/publications/air-quality-in-europe-2015>

⁵ Canton qui se garde, par ailleurs, d'attaquer en justice les compagnies d'électricité qui exploitent les centrales nucléaires suisses ou celles du sud de l'Allemagne.